

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEUILLY-PLAISANCE

---

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal : 35

SEANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 1<sup>er</sup> avril à dix-neuf heures trente, les Membres du Conseil Municipal de Neuilly-Plaisance, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous sa présidence, à la suite de la convocation qui leur a été adressée le 26 mars 2026.

### ÉTAIENT PRESENTS :

M. DEMUYNCK, Mme LAMAURT, M. MARTINACHE, Mme BOILEAU, M. BUTIN, Mme YILMAZ, M. BERTHIER, Mme PELLEGRINO, M. TOURE, Mme DJENNANE, Mme CHOULET, Mme DONA, M. LEPPERT, M. GIBERT, M. BOURZIK, Mme HENNECHART, M. BRESSAN, M. TAGLANG, Mme ALI, M. LECHUGA, Mme HERVÉ, Mme PORTE, Mme LARRAGUETA, Mme BERNARDONI, Mme EMANE, M. RIGAULT, M. TOSUN, M. LE TOSSER, Mme AACHOUR, Mme ROBICHON, M. PRIGENT, Mme LE BAIL, M. FRÉMIN.

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. MAASSRY donne pouvoir à Mme YILMAZ  
Mme SCHWARTZBROD donne pouvoir à M. FRÉMIN.

### SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme PELLEGRINO.

---

### **N°2026.04.28 – Désignation d'un représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin.**

Sur présentation de Monsieur Christian DEMUYNCK, Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Éducation et notamment son article R421-14,

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal et à son installation par délibération en date du 21 mars 2026, il convient de procéder à la désignation du représentant du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Collège,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ  
PAR 30 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS**

**ARTICLE UNIQUE** : DÉSIGNE Mme ALI en tant que représentant du  
Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin.

**Christian DEMUYNCK**  
Maire



**Marie-Françoise PELLEGRINO**  
Secrétaire

